



## Cybermois 2025 : sensibiliser les élèves à la cybersécurité



Posté par Arthur Courtois | Oct 27, 2025 | Primaire, Secondaire | 0

Du 1er au 31 octobre 2025 a lieu le Cybermois. L'occasion pour les établissements scolaires de sensibiliser les élèves et les personnels de l'éducation nationale à la sécurité numérique.



Le Cybermois a été créé en 2012 par l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA). Image : Getty

À l'occasion du Cybermois, le ministère de l'Éducation nationale a lancé, aux côtés de [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr), plusieurs actions de sensibilisation aux cybermenaces. Cette initiative a pour but d'accompagner les élèves, les enseignants et les familles **face aux risques numériques**. Le ministère de l'Éducation nationale a défini la cybersécurité comme étant « les techniques et solutions permettant d'assurer la sécurité des systèmes d'information et des données qui y circulent ».



### Des ressources pédagogiques dédiées

Ce mois de la cybersécurité 2025 a été marqué par plusieurs temps forts. De nombreuses ressources pédagogiques ont été mises en ligne avec un objectif clair : **aider le jeune public à adopter les bons réflexes en matière de cybersécurité.**

Parmi ces nombreuses ressources, on retrouve le livret pédagogique intitulé «Le numérique, pas de panique !». Ce livret s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à destination des enfants de 9 à 12 ans. Conçu en partenariat avec Bayard, ce guide illustré aborde la sécurité en ligne à travers différents thèmes : BD, conseils et jeux.

Un guide de bonnes pratiques pour l'utilisation des écrans est aussi disponible. Parmi les ressources, on retrouve également Le « Cyber Guide Famille », destiné aux parents, il propose 10 recommandations pour une bonne sécurité numérique. Ce guide répond à un besoin crucial : **les familles sont de plus en plus exposées aux risques cyber.** En 2021, Cybermalveillance.gouv.fr a enregistré une augmentation de près de 70 % des demandes d'assistance en ligne, dont 90 % provenaient du grand public.

Enfin, grâce au défi « À vous de jouer pour partager les cyber-réflexes », les classes du CM1 à la terminale pourront créer leurs propres supports de sensibilisation. Les élèves et les enseignants ont jusqu'à la fin de l'année pour déposer leur projet. Les meilleures productions seront valorisées sur Éduscol.

Un tiers des élèves a déjà été victime d'un hameçonnage

En parallèle du Cybermois, une enquête a été réalisée du 1er au 23 septembre 2025 par Cybermalveillance.gouv.fr et l'Éducation nationale auprès de 4 000 élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6e). L'enquête révèle que 7 enfants sur 10 ont déjà été sensibilisés aux risques cyber. Les 6e sont plus nombreux à l'affirmer (75 %) que les primaires (66 % en CM1 et CM2). Ce chiffre s'explique par un encadrement plus structuré à l'entrée au collège. Pour la majorité d'entre eux (59%), la sensibilisation a été faite par leur entourage. L'école, quant à elle, représente un tiers des réponses.

Les élèves ont également été questionnés sur les types d'attaques subies. **32 % d'entre eux disent avoir reçu un mail ou un sms frauduleux** (hameçonnage) lors des douze derniers mois. Le cyberharcèlement, la fuite de données ou encore les spams ont aussi été cités dans l'enquête. Cependant, lorsqu'on les interroge sur leur connaissance des menaces, c'est **le piratage** qui arrive en tête (réponse donnée par 1 élève sur 4).

La cybersécurité au cœur des programmes

La lutte contre la cybermenace n'est pas seulement l'affaire du mois d'octobre. Toute l'année des pratiques sont mises en place pour contrer ce phénomène. On peut par exemple citer l'opération cactus qui vise à sensibiliser les élèves aux risques d'hameçonnage (phishing). En mars, les élèves avaient reçu un faux mail pour tester leur vigilance. Cette opération a été mise en place suite à une vague d'attaques malveillantes ayant ciblé les ENT des établissements scolaires.

L'éducation à la cybersécurité est **introduite à tous les niveaux de l'enseignement.** Dans les cycles 2 et 3, le numérique et l'éducation aux médias sont abordés lors des cours d'enseignement moral et civique (EMC). Au cycle 4, les notions d'algorithmique et de programmation sont intégrées aux programmes de mathématiques et de technologie. Enfin au lycées, l'éducation à la cybersécurité est également au cœur des programmes, en particulier pour les classes STMG et STI2D. En lycée professionnel, les élèves doivent passer la certification nationale « Pix » en fin de cycle 4 et du cycle terminal.

